

Le 6 février 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations de 2014 au titre de l'article IV avec le Maroc¹.

Le Maroc a considérablement avancé sur le maintien de la stabilité macroéconomique dans un environnement difficile, mais il lui reste à relever des défis pour réduire les vulnérabilités budgétaires et extérieures, renforcer la croissance et combattre la pauvreté. La croissance a ralenti en 2014 en raison de la contraction de l'activité agricole, après la récolte exceptionnelle de 2013, et de la faiblesse de la demande en Europe. Elle devrait cependant rebondir à 4,4 % en 2015 et rester robuste à moyen terme à mesure que la demande extérieure et la confiance intérieure se redresseront. L'inflation reste faible et le secteur financier demeure solide. En 2014, selon les estimations, le déficit courant aurait été réduit aux alentours de 5,8 % du PIB grâce à la forte montée des exportations des industries nouvellement développées et au repli des cours internationaux du pétrole. Les réserves internationales ont dépassé cinq mois d'importations. En 2014, le déficit budgétaire a en outre été ramené à 4,9 % du PIB.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs félicitent les autorités de leur action résolue qui a permis d'atténuer les vulnérabilités économiques. Les déficits budgétaire et courant ont été réduits et les réserves internationales ont augmenté. Les administrateurs notent toutefois que des risques considérables continuent de peser sur l'économie marocaine en raison d'une conjoncture extérieure difficile. Ils encouragent les autorités à poursuivre la mise en œuvre des réformes et d'un ensemble de politiques appropriées pour consolider les acquis engrangés jusqu'à présent, renforcer les marges de manœuvre extérieure et budgétaire, réduire le chômage et promouvoir une croissance plus forte et plus inclusive.

Les administrateurs saluent les progrès enregistrés en matière de rééquilibrage des finances publiques. Ils félicitent les autorités de la réduction impressionnante des subventions, et notamment de la suppression des subventions à tous les produits pétroliers liquides. Afin d'atténuer davantage les vulnérabilités budgétaires et de créer une marge de manœuvre pour financer les investissements propices à la croissance et les dépenses sociales dont le pays a tant besoin, les administrateurs encouragent les autorités à rationaliser et à mieux cibler les subventions qui subsistent, pour réduire ainsi les coûts budgétaires, tout en protégeant les populations les plus vulnérables.

Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de poursuivre le rééquilibrage budgétaire afin d'orienter fermement la dette sur une trajectoire descendante et de corriger les vulnérabilités liées aux amples besoins de financement public et extérieur. Ils félicitent les autorités des progrès réalisés dans l'adoption de la nouvelle loi organique des finances, laquelle devrait renforcer et moderniser le dispositif budgétaire en lui donnant une plus grande efficacité, en améliorant le contrôle financier et en augmentant la transparence. Ils appellent de leurs vœux l'entrée en vigueur de cette loi en temps opportun, une fois que les observations formulées par le Conseil constitutionnel auront été incorporées. Les administrateurs soulignent qu'il est urgent de réformer le système des retraites et qu'il est nécessaire de réformer davantage le système fiscal.

Les administrateurs conviennent que la politique monétaire est appropriée. Notant l'amélioration de la situation macroéconomique, ils appuient la transition vers un régime de change plus souple, en coordination avec les autres politiques macroéconomiques, car cela encouragerait la diversification des échanges commerciaux et financiers tout en contribuant à préserver la compétitivité et à mieux protéger l'économie contre les chocs. Les administrateurs saluent les efforts déployés par Bank Al-Maghrib (BAM) pour renforcer le dispositif de supervision et de réglementation financières et veiller à la solidité du secteur financier. Ils félicitent BAM de sa démarche volontariste pour répondre aux défis notamment de supervision liés à l'expansion internationale des banques marocaines. Ils conviennent que la loi

sur la banque centrale qui sera prochainement adoptée sera de nature à renforcer les capacités de BAM en matière de supervision et de résolution des crises. Les administrateurs attendent avec intérêt la prochaine mise à jour du PESF, laquelle donnera l'occasion de dresser un bilan complet du système financier.

Les administrateurs soulignent que les réformes structurelles demeurent cruciales pour réduire le chômage, diversifier l'économie et promouvoir une croissance plus forte et plus inclusive, notamment en améliorant le climat des affaires et en renforçant la compétitivité. Ils engagent les autorités à agir davantage pour améliorer la transparence et la gouvernance, alléger les procédures administratives et combattre la corruption. La poursuite des efforts destinés à réformer le marché du travail, à accroître l'efficacité de la dépense en éducation et en formation professionnelle et à renforcer la participation de la femme au marché du travail continuera d'être importante.

Maroc : Principaux indicateurs économiques, 2012–17

	2012	2013	2014	Proj. 2015	2016	2017
	(Variation annuelle en pourcentage)					
Production et prix						
PIB réel	2,7	4,4	2,9	4,4	5,0	5,3
PIB primaire réel	-8,9	19,0	-1,3	3,9	4,3	4,7
PIB non primaire réel	4,4	2,3	3,6	4,4	5,1	5,3
Prix à la consommation (fin de période)	2,6	0,4	1,6	1,5	2,0	2,0
Prix à la consommation (moyenne de la période)	1,3	1,9	0,4	1,5	2,0	2,0
	(En pourcentage du PIB)					
Investissement et épargne						
Formation brute de capital	35,3	34,2	34,0	34,3	34,7	35,2
dont: non publique	29,7	28,9	28,5	29,7	29,6	29,3
	25,5	26,6	28,1	31,0	31,6	32,3
Épargne nationale brute	25,9	25,0	26,0	29,2	28,0	27,4
	(En pourcentage du PIB)					
Finances publiques						
Recettes	28,7	28,6	28,3	27,0	27,5	28,1
Dépenses	36,1	33,9	33,2	31,4	31,1	31,1
Solde budgétaire	-7,4	-5,2	-4,9	-4,3	-3,5	-3,0
Solde primaire (hors dons)	-5,0	-3,4	-3,7	-3,1	-1,7	-1,4
Solde primaire corrigé des variations cycliques (hors dons)	-5,1	-2,9	-3,5	-3,0	-1,6	-1,3
Dettes publiques	59,7	63,6	66,4	68,0	67,3	66,2
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
Secteur monétaire						
Crédit au secteur privé 1/	4,8	3,8	4,6
Monnaie centrale	-0,5	9,0	4,8			
Monnaie au sens large	4,5	3,1	4,8

Vitesse de circulation de la monnaie au sens large	0,8	0,9	0,9
Taux des bons du Trésor à trois mois (moyenne période, pourcentage)	3,4	3,4
(En pourcentage du PIB sauf indication contraire)						
Secteur extérieur						
Exportations de biens et services (dollars EU, variation en %)	-0,9	2,5	6,3	1,9	6,9	8,3
Importations de biens et services (en dollars EU, variation en %)	1,4	2,1	0,6	-8,0	8,1	7,7
Balance commerciale des marchandises	-20,9	-19,6	-17,6	-14,4	-14,8	-14,7
Solde des transactions courantes, hors transferts officiels	-10,0	-8,3	-7,5	-4,7	-4,1	-3,8
Solde des transactions courantes, transferts officiels inclus	-9,7	-7,6	-5,8	-3,3	-3,2	-2,9
Investissement direct étranger	2,4	2,9	2,9	2,7	2,7	2,8
Total de la dette extérieure	29,2	30,2	32,1	32,9	33,0	32,4
Réserves brutes (en milliards de dollars EU)	17,5	19,3	20,4	23,2	25,8	28,1
En mois d'importations de biens et services de l'année suivante	4,2	4,6	5,3	5,6	5,8	5,9
En pourcentage de la dette extérieure à court terme (échéance résiduelle)	1251,8	1374,6	1454,6	1652,9	1844,9	2007,6
Postes pour mémoire :						
PIB nominal (en milliards de dollars EU)	95,9	103,8	109,2	106,9	114,7	122,9
Taux de chômage (en pourcentage)	9,0	9,2
Population (en millions)	32,5	32,9	33,2	33,5	33,8	34,2
Importations nettes de produits énergétiques (milliards de dollars EU)	-12,3	-12,1	-11,1	-7,4	-8,7	-9,6
Monnaie nationale pour 1 dollar EU (moyenne pour la période)	8,6	8,4
Taux de change effectif réel (moyenne annuelle, variation en pourcentage)	-1,1	0,2

Sources : autorités marocaines; estimations des services du FMI.

1/ Comprend le crédit aux entreprises publiques.